

Mardi 22 novembre 2016

Bureau de la Métropole Rouen Normandie du 21 novembre

Les élus membres du Bureau de la Métropole Rouen Normandie se sont réunis hier soir et ont adopté d'importantes délibérations en matière de logement, mobilité durable, ainsi qu'en matière de solidarité territoriale et de services publics.

1 – Soutien au développement économique et à l'emploi

La Métropole accompagne les entreprises de son territoire dans leur développement économique notamment grâce à l'aide à la location de bureaux.

Dans ce cadre, la société MDI Technologies spécialisée dans la prestation de services ingénierie pour l'industrie sollicite la Métropole à hauteur de 25 000 € afin qu'elle puisse s'implanter sur 215 M² de bureaux situés dans l'immeuble le Vauban à Rouen. Le développement de cette entreprise va permettre la création de 5 emplois supplémentaires dans les 3 ans, portant ainsi l'effectif à 10 salariés.

2 – Créer des espaces publics apaisés et favoriser la mobilité durable

La Métropole Rouen Normandie fait des actions pour améliorer la qualité de cadre de vie et notamment des espaces publics un levier essentiel pour doper son attractivité et son rayonnement.

- Axe structurant du réseau, la future ligne T4 à haut niveau de service va desservir 15 stations entre Boulingrin et le Zénith. Elle participe pleinement à l'amélioration de la qualité urbaine sur les boulevards.

Afin de préparer la mise en service de cette nouvelle ligne, une augmentation du parc de véhicules est nécessaire. **La Métropole acquiert donc 15 véhicules articulés avec l'équipement de guidage optique.** Ces bus seront compatibles avec les lignes TEOR existantes pour limiter le parc de réserve et faciliter leur affectation par l'exploitant.

- Les rives de la Seine font actuellement l'objet d'importants projets structurants allant des quais rive droite à l'écoquartier Luciline et sur la rive gauche, de l'écoquartier Flaubert avec le siège de la Métropole situé au niveau du hangar 108, le hangar 107 et la salle des musiques actuelles : le 106 jusqu'au quartier de la nouvelle gare.

Ces nouvelles fonctions urbaines vont générer un besoin d'accessibilité et de mobilité entre les espaces notamment entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et Flaubert. La Métropole souhaite que cette liaison prenne la forme d'une passerelle privilégiant ainsi les modes de déplacements doux, développant l'intermodalité entre la passerelle et les transports en commun.

Dans ce contexte, la Métropole étudie l'opportunité, la faisabilité technique et financière d'une passerelle pour les piétons et les deux-roues.

3 - Soutien à la production et à la réhabilitation de logements

L'office public Habitat 76 sollicite la Métropole afin d'obtenir une aide financière pour la réhabilitation thermique de 135 logements locatifs sociaux à Déville-lès-Rouen sur des bâtiments construits en 1952 situés rues de Verdun, Lyautey, Mermoz et du Coteau.

La Métropole accorde une aide financière de 250 000 € pour cette réhabilitation.

L'office Public d'HLM Rouen Habitat souhaite réaliser 62 logements sociaux, Résidence Europolis, boulevard de l'Europe à Rouen. 52 logements sont financés au moyen d'un Prêt Locatif à Usage Social et 10 logements en Prêt Locatif Aidé d'Insertion.

La Métropole accorde pour cette réalisation une aide de 330 000 €.

4 - Valorisation du patrimoine forestier du territoire

Avec 21 000 hectares, la forêt couvre près du tiers de la superficie de la Métropole. Elle doit concilier plusieurs enjeux : fonctions écologiques, économiques, et d'accueil du public.

Pour cela, la Métropole poursuit une politique forestière forte, en mettant en œuvre avec ses partenaires sa 3^{ème} Charte forestière de territoire, signée en octobre 2015 fédérant et regroupant l'ensemble des actions menées par tous les acteurs de la forêt sur les différents aspects du milieu forestier.

Parmi les différentes actions proposées dans cette charte : **le projet de rénovation du parc animalier de la forêt de Roumare**. Ce Parc est un lieu unique sur le territoire qui permet d'observer la grande faune forestière dans son milieu de vie. Il accueille chaque année plus de 300 000 visites.

Après des travaux d'agrandissement et d'embellissement en 2005, une partie des aménagements du site sont aujourd'hui à rénover et pour certains à remplacer, notamment pour obtenir le label « Tourisme et handicap ».

Il est prévu de réaliser des études paysagères et pédagogiques afin de définir les axes de rénovation :

- des clôtures et des postes d'observation
- des panneaux d'informations
- des panneaux pédagogiques

Le projet prévisionnel est de 163 000 €, la Métropole participe à hauteur de 109 000 €.

Dans ce 3^{ème} plan d'actions de la Charte Forestière, la Métropole participe également avec l'ONF au **recensement et à la valorisation des arbres remarquables des forêts domaniales Verte, de Roumare et de La Londe-Rouvray**. 48 arbres potentiels ont déjà été recensés. Suite à une analyse fine du patrimoine forestier, **14 arbres seront prochainement expertisés.**

5 – Proposer une offre culturelle de qualité

Les musées de la Métropole Rouen Normandie enrichissent régulièrement leurs collections avec l'acquisition d'œuvres significatives.

Le Musée des Beaux-Arts de vient de faire l'acquisition d'une chaise à porteurs de la Duchesse de la Force du début du XVIII^{ème}, bois polychromé et doré d'une valeur de 10 000 € ainsi que du Portrait de la Duchesse de la Force par François de Troy, daté de 1714.

Le Musée des Antiquités vient d'acquérir un tableau (huile sur toile) représentant le Musée de Rouen vu du cloître réalisé entre 1872 et 1875 par Édouard Charpentier, peintre à l'École de Rouen. Cette toile vient enrichir le fonds historique et iconographique sur l'Histoire du Musée.

6 - Solidarité territoriale : la Métropole soutient les projets des communes

En janvier 2016, la Métropole a créé pour toutes les communes un fonds de soutien aux investissements à hauteur de 60 millions d'euros sur la période 2016-2020 : le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC).

Quatre domaines sont concernés : l'accessibilité, les bâtiments communaux, les espaces publics et le renouvellement urbain. C'est un outil au service du développement, de la construction, de la rénovation, de l'aménagement et de l'équipement des communes mais également au service de l'emploi qui contribue à soutenir l'activité des entreprises locales notamment dans le secteur des travaux publics.

Sur 5 ans, l'enveloppe financière de 60 M€ est répartie sur les investissements liés à :

- l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : 15 M€
- la réalisation de travaux de rénovation énergétique, de restauration du patrimoine communal (crèches, centre de loisirs...) : 15 M€
- les aménagements sur l'espace public communal (parcs et jardins, aire de jeux, sécurité des abords des bâtiments publics) : 15 M€
- les travaux effectués dans le cadre de l'ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine : 15 M€.

Depuis la mise en place de ce Fonds de soutien en janvier dernier, la Métropole a contribué à financer plus de 6,5 M€ de projets communaux. 48 communes ont à ce jour mobilisé le FSIC représentant un montant de 41 M€ de travaux prévisionnels favorisant ainsi l'économie locale.

Lors de ce Conseil, la [Métropole attribue la somme globale de 1,7 M € se répartissant ainsi](#) :

- 1) Enveloppe "Espaces publics et aménagements communaux" : 29 238 €
- 2) Enveloppe "Accessibilité des bâtiments" : 137 659 €
- 3) Enveloppe "Autres investissements dans les bâtiments communaux (économies énergie...)" : près de 1,6 M€.

Les projets accompagnés sont sur les communes de :

- [Oissel-sur-Seine](#) : Réhabilitation du terrain multisports des Oiseaux / Vosges afin de favoriser le sport pour tous et la pratique sportive sur le territoire communal.
- [Elbeuf-sur-Seine](#) : Aménagement d'une rampe pour les Personnes à Mobilité Réduite sur le parvis de la Cerisaie afin que le site soit accessible à tous.
- [Rouen](#) : La commune envisage deux rénovations énergétiques sur des bâtiments communaux : des serres municipales situées sur Franqueville-Saint-Pierre et de l'Hôtel-de-Ville avec d'importants travaux d'isolation de toiture, de remplacement des huisseries extérieures et du système de chauffage.
- [Grand Quevilly](#) : La commune souhaite réaliser des travaux d'étanchéité du Centre Nautique situé sur le centre de loisirs Léo-Lagrange.
- [Bonsecours](#) : Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, des travaux à l'école maternelle de la « Ferme du Plan » sont programmés : remplacement des sols et aménagement de la cantine scolaire.
- [Grand-Couronne](#) : La superficie du cimetière situé aux Essarts doit être étendue et des aménagements au niveau de la voirie vont être réalisés pour rendre le site accessible aux personnes à mobilité réduite.
- [La Londe](#) : La résidence des personnes âgées François Naour appartenant à la commune doit se mettre aux normes PMR et sollicite la Métropole pour financer ces travaux.
- [Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen](#) : La commune va réaliser une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite de sa salle polyvalente Roger-Debarre construite en 1987.
- [Bois-Guillaume](#) : Dans le cadre de son Agenda d'accessibilité programmée des bâtiments communaux, la Ville souhaite réaliser la première phase de son plan de travaux afin de rendre accessible ses bâtiments aux personnes à mobilité réduite.
- [Sahurs](#) : La bibliothèque, la salle polyvalente et l'école font l'objet d'investissements afin de rendre ces bâtiments accessibles à tous les publics.

Le FSIC est cumulable pour les communes de moins de 4 500 habitants avec le Fonds d'Aide à l'Aménagement. Dans ce cadre, la Métropole accorde une aide financière aux communes suivantes :

- [Sahurs](#) pour la rénovation du toit terrasse de l'école Primaire Franck-Innocent. Cette école construite en 1991 accueille près de 80 élèves. La commune sollicite également ce fonds d'aide pour la mise en accessibilité de ses bâtiments communaux. **Pour ces deux opérations, la Métropole participe à hauteur de 14 000 €.**
- [Saint-Pierre-de-Varengeville](#) pour l'agrandissement de l'aire de jeu pour enfants situé au sein du Parc dit de la Hêtraie : installation du sol en résine, ajouts de jeux fixés au sol... **La Métropole attribue 23 000 € à la commune.**
- [Bardouville](#) pour l'aménagement d'un terrain de pétanque sur l'espace public, **2 000 € sont accordés par la Métropole pour ce projet.**
- [Houpeville](#) pour la création d'un nouveau dortoir à l'école maternelle Jean-de-La-Fontaine permettant à la commune de disposer de 50 lits. **La Métropole accorde 16 300 €.**
- [Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen](#) pour la mise aux normes accessibilité de sa salle polyvalente Roger-Debarre, **la Métropole accorde près de 1.500€.**

Afin de permettre la réalisation d'une maison médicale sur Duclair, la Métropole cède à la SCI Maison Médicale de Duclair une parcelle d'environ 2 400 m² situé sur l'ancienne friche SEPRON pour un montant de 77 700 €. La vente doit intervenir dans un délai de 12 mois à compter du vote de la délibération.